

La somme totale des amendes imposées aux pêcheurs est de 3400 \$. Les contrevenants sont :

<b>Contrevenant</b>	<b>Domicile</b>	<b>Infraction</b>	<b>Date de la sentence et amende</b>	<b>Juge</b>
Lisa Dumont	Trois-Pistoles	Possession de buccins de taille inférieure à la limite légale.	27 janvier 2009 800 \$	Lucie Morrissette
Robert Parent	Le Bic	Omission d'effectuer ses appels de rentrée selon ses conditions de permis.	27 janvier 2009 1000 \$	Lucie Morrissette
Ronnie Condo	Maria	Cueillette de mollusques dans un secteur fermé.	29 janvier 2009 300 \$	Luc Marchildon
André Grenier	Saint-Godefroi	Pêche au homard avec des casiers ne portant pas d'étiquettes valides. Pêche au homard avec plus de 235 casiers.	29 janvier 2009 700 \$	Luc Marchildon
Patsy Jérôme	Maria	Cueillette de mollusques dans un secteur fermé.	29 janvier 2009 300 \$	Luc Marchildon
Ryan Martin Minor	Maria	Cueillette de mollusques dans un secteur fermé.	29 janvier 2009 300 \$	Luc Marchildon